

Session plénière des 23 et 24 juin 2011

Contrat de plan régional pour le développement des formations professionnelles.

Intervention de Bernard Chauvet.

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs , chers collègues,

C'est avec un grand scepticisme que le groupe FN accueille ce contrat de plan régional pour le développement des formations professionnelles.

Une nouvelle fois les exécutifs régionaux tentent de pallier aux effets de la crise, de ses conséquences sur le marché de l'emploi.

Celle-ci est bien sûr le résultat de la mondialisation, plus justement d'ailleurs de l'idéologie mondialiste partagée par les partis dit de gouvernement. Celle-ci abouti à livrer nos entreprises et nos emplois à la concurrence sauvage des pays à faible coût de main d'oeuvre et dépourvus de protection sociale.

En attendant, la région essaye de compenser les résultats d'une folle politique dont la majorité de ses élus approuvent les fondements. Mais il est vrai que vous n'êtes plus à un paradoxe près!

Nous avons lu cependant avec attention vos propositions, les grands axes que vous défendez dans ce cadre de la formation professionnelle.

Il y a quelques vérités et intentions louables exposées dans ce contrat de plan régional : la volonté affichée de renforcer le niveau de culture indispensable pour trouver un emploi (savoir lire, écrire, compter), même si c'est la mission de l'Éducation Nationale. Ou encore du véritable apprentissage d'un métier, d'une certification par l'obtention d'une formation diplômante, de répondre aux besoins des territoires et des entreprises... Cela appelle de notre part quelques commentaires: l'emploi dépend évidemment de l'amélioration de la situation des entreprises, qui ne pourra être apportée que par un allègement de leur fiscalité, notamment locale.

Les jeunes ne trouveront d'emploi que si leur formation, formation professionnelle en ce qui regarde les régions, est adaptée aux besoins du marché.

Mais les domaines d'intervention régionale, pour interdépendants qu'ils soient, sont aussi et même surtout, soumis aux contingences nationales

La situation de l'emploi traitée ici par la région au détour de la formation professionnelle ne saurait être que marginale. L'essentiel de la fiscalité et de la taxation pesant sur nos concitoyens et nos entreprises sont d'origine étatique ou sociale, peu régionale.

Et c'est compréhensible puisque l'essentiel des moyens financiers est encore national, malgré les différentes vagues de décentralisation dont la dernière remonte à 2004, et qui n'attribuent que quelques pans de l'intervention publique aux institutions régionales.

Aussi, sans vouloir douter des bonnes intentions qui vous animent, il convient de poser les bonnes questions, de s'attaquer courageusement aux causes plutôt qu'aux conséquences

En premier lieu, il y a indéniablement le manque d'emplois dans notre pays, et là, nous le répétons sans cesse, la vraie solution est dans l'entreprise qui a besoin d'être protégée, non à coup de subventions, mais par une politique nationale audacieuse destinée à contrebalancer la concurrence déloyale issue du mondialisme

Vous n'êtes pas sans connaître les graves dysfonctionnements en matière de Formation, alors que près de 140 000 jeunes qui sortent annuellement de l'enseignement secondaire sans diplôme, dont 40 000 sans qualification. La Formation Professionnelle et la Formation Continue sont trop souvent utilisées comme des outils de traitement des problèmes sociaux pour les personnes en difficulté, et non comme un dispositif d'acquisition et de valorisation des compétences.

La Formation est devenue un dispositif de plus pour gérer l'échec de l'Education Nationale et les effets collatéraux de la mondialisation et de l'immigration. Cette majorité régionale en est d'ailleurs parfaitement consciente puisque au nombre des thématiques des groupes de travail retenus ici, nous retrouvons vos marottes anti-discriminations, cache sexe de la politique de la ville, privilégiant les populations immigrées au détriment des autres catégories de la population

Vous affichez également votre attention, louable en soi de l'égalité homme/femme. Sans réfléchir pour autant aux conséquences négatives pour les femmes de votre discours du « tout égalitaire » : elles perdent peu à peu les droits sociaux spécifiques et légitimes qu'elles avaient obtenus en reconnaissance de leur rôle de mères.

Et surtout, on ne se pose jamais la question de ce que les femmes « d'en bas » veulent vraiment et de la manière de leur donner un choix réel entre vie professionnelle et familiale, ou conciliation des deux : le salaire parental.

Pour ce qui est de la formation professionnelle stricto sensu, elle connaît une quadruple dérive :

- Elle génère des financements colossaux, à l'utilisation opaque et mal contrôlée.
- Elle pâtit d'un faible accès des salariés aux formations.
- Elle débouche rarement sur un emploi stable et durable.
- Elle persiste à offrir des formations en inadéquation avec les besoins réels du monde économique

La complexité et l'entrelacement des dispositifs, le fractionnement des propositions, la confusion des logiques d'accès (accès par statut, accès par secteur professionnel, accès par territoire, accès par réseau d'accueil, etc.).

C'est ainsi que la formation professionnelle continue des adultes apparaît comme un paysage peu lisible, juxtaposant des éléments qui ont tous eu, à un moment ou à un autre, une légitimité, mais qui finissent, ensemble, par obscurcir l'horizon, voire décourager les personnes, en particulier les plus fragiles et en difficulté.

Ensuite, parce que l'État, vous l'avez noté, va continuer de réduire les transferts de crédits nécessaires.

Je vous rappelle la position de notre groupe : la seule mesure à prendre pour accéder à l'efficacité en matière de formation est de placer l'entreprise au centre des dispositifs de transmission des savoir-faire, en revalorisant l'apprentissage, et ce dès l'âge de 14 ans. Car seules les entreprises, en particulier les PMI-PME, créent de l'emploi, et elles seules transmettent les savoir-faire, tout en restant à la pointe de la technologie.

À l'échelon national, on sait que l'ensemble des dépenses consacrées à la formation professionnelle et à l'apprentissage représente près de 23 milliards d'euros, dont plus de 40 % sont financés directement par les entreprises.

Les entreprises étant soucieuses de leurs investissements, on peut imaginer que leurs seuls investissements suffiraient à financer une Formation Professionnelle performante, le reste étant du gaspillage.

Quant à l'apprentissage, victime de la dépréciation du travail manuel et du prolongement de la scolarité, il est souvent perçu par l'entreprise comme une charge supplémentaire. Le choix du maître d'apprentissage, la revalorisation des métiers et le retour à une logique de liberté concernant un financement qui devrait profiter aux entreprises, surtout les PME et le TPE, constitueraient des axes de progrès.

Vous l'aurez compris, nous ne voterons pas en faveur contrat de plan régional pour le développement des formations professionnelles.

Je vous remercie